

COMMUNE DE LOUAN VILLEGRUIS FONTAINE

COMPTE-RENDU Conseil Municipal du 09 juin 2020

L'an **deux mille vingt** le mardi **09 juin 2020** à 20 heures 00, les membres composant le Conseil Municipal de Louan-Villegruis-Fontaine se sont réunis à la mairie, sur la convocation et sous la présidence du Maire à huis clos au regard des évènements (covid-19).

Etaient présents	Messieurs BOURDON, BRODARD F, BORDARD N, BRUNIER, DANÉ, MARTIN ET WAUTIER. Mesdames BOURBONNEUX, CORRAL-MUR, MANTEZ ET VILLENAVE.
Excusée représentée	
Absent	
Secrétaire de séance	Monsieur BOURDON Louis

Nombre de conseillers en exercice	11
Nombre de conseillers présents	11
Nombre de conseillers représentés	0
Nombre de conseillers votants	11
Date de la convocation	03/06/2020

Approbation du compte rendu de la séance du 26 mai 2020

D2020-08 : DELEGATION DE SIGNATURE AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire prend la parole et fait lecture de toutes les délégations de signatures données au maire par le conseil municipal selon l'article L.2122 du CGCT. Une fois la lecture faite, le conseil passe au vote et approuve, à l'unanimité, l'ensemble des délégations.

D2020-09 : DELIBERATION PORTANT CONSTITUTION DES COMMISSIONS COMMUNALES

Monsieur le Maire énumère la liste des commissions communales à renouveler sur la commune et à créer. Pour chaque type de commission, le maire propose un ou plusieurs conseillers municipaux ou adjoints au maire afin de constituer ces différentes commissions.

D2020-10 : DELIBERATION PORTANT SUR LA REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DUE PAR ENEDIS

Monsieur le Maire explique que comme chaque année le SEDSM nous fait parvenir un mail nous informant que la commune a droit à un certain montant concernant la redevance d'occupation du domaine public due par ENEDIS pour les distributeurs d'électricité non nationalisés selon le décret 2020-409 du 26 mars 2020.

D2020-11 : DELIBERATION PORTANT ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU FOYER RURAL

Monsieur le Maire explique avoir reçu une sollicitation de subvention de 2000€ par mail en date 5 juin 2020 concernant le Foyer Rural. Madame MANTEZ Martine détaille sa trésorerie et explique que pour le bon fonctionnement du foyer une subvention de 2000€ est nécessaire. Après le vote de chacun, l'attribution de cette subvention est accordée à l'unanimité.

D2020-12 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019-M14

Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur BRODARD Francis, plus âgé du conseil municipal, et quitte la pièce. Il présente le compte administratif 2019 du budget principal M 14. Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le compte administratif 2019-M 14 qui présente :

- Un déficit d'investissement de -87 863,82€
- Un excédent de fonctionnement de 454 993,19€

Soit un résultat de clôture excédentaire au 31 décembre 2019 de 367 129,37€

D2020-13 : DELIBERATION D'AFFECTION DU RESULTAT 2019-M14

Le conseil municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2019, en adoptant le compte administratif, à l'unanimité, qui fait apparaître :

Reports : pour rappel

Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	66 717,96€
Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure :	392 295,96€

Soldes d'exécution

Un solde d'exécution (Déficit-001) de la section Investissement de :	21 145,86€
Un solde d'exécution (Excédent-002) de la section Fonctionnement de :	62 697,23€

Reste à réaliser

La section d'investissement ne laisse pas apparaître de reste à réaliser	0,00€
--	-------

Besoin net de la section d'investissement

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	87 863,82€
--	------------

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le conseil municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068)	87 863,82€
---	------------

Ligne 002

Excédent de résultat de Fonctionnement reporté (R002)	367 129,37€
---	-------------

D2020-14 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019-M14

Monsieur Le Maire reprend la parole et explique aux membres du conseil municipal que le compte de gestion est en tout point exact avec le compte administratif voté précédemment.

Le compte de gestion 2019-M14 du budget principal de la commune se présente comme suit :

- Un déficit d'investissement de -87 863,82€
- Un excédent de fonctionnement de 454 993,19€

Soit un résultat de clôture excédentaire au 31 décembre 2019 de 367 129,37€

D2020-15 : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2020-M14

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2020-M14. Le conseil municipal vote, ce dernier à l'unanimité des membres présents.

Ce dernier s'équilibre de la façon suivante :

- Recettes et dépenses de Fonctionnement à 659 773,37€
- Recettes et dépenses d'Investissement à 211 563,82€

D2020-16 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019-M49

Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur BRODARD Francis, plus âgé du conseil municipal, et quitte la pièce. Il présente le compte administratif 2019 du budget principal M 49. Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le compte administratif 2019-M 49 qui présente :

- Un excédent d'investissement de	37 178,89€
- Un excédent de fonctionnement de	140 789,81€
Soit un résultat de clôture excédentaire au 31 décembre 2019 de	177 968,70€

D2020-17 : DELIBERATION D'AFFECTATION DU RESULTAT 2019-M49

Le conseil municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2019, en adoptant le compte administratif, à l'unanimité, qui fait apparaître :

Reports : pour rappel

Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	43 723,07€
Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure :	123 745,31€

Soldes d'exécution

Un solde d'exécution (Déficit-001) de la section Investissement de :	6 544,18€
Un solde d'exécution (Excédent-002) de la section Fonctionnement de :	17 044,50€

Reste à réaliser

La section d'investissement ne laisse pas apparaître de reste à réaliser	0,00€
--	-------

Besoin net de la section d'investissement

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	0,00€
--	-------

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le conseil municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068)	0,00€
---	-------

Ligne 002

Excédent de résultat de Fonctionnement reporté (R002)	140 789,81€
---	-------------

D2020-18 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019-M49

Monsieur Le Maire reprend la parole et explique aux membres du conseil municipal que le compte de gestion est en tout point exact avec le compte administratif voté précédemment.

Le compte de gestion 2019-M49 du budget assainissement de la commune se présente comme suit :

- Un excédent d'investissement de	37 178,89€
- Un excédent de fonctionnement de	140 789,81€
Soit un résultat de clôture excédentaire au 31 décembre 2019 de	177 968,70€

D2020-19 : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2020-M49

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2020-M49. Le conseil municipal vote ce dernier, à l'unanimité des membres présents.

Ce dernier s'équilibre de la façon suivante :

- Recettes et dépenses de Fonctionnement à	161 449,81€
- Recettes et dépenses d'Investissement à	285 811,70€

D2020-20 : VOTE DES DEUX TAXES

Le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, de ne pas augmenter les taux pour l'année 2020 à savoir :

TAXE FONCIERE (bâti)	10,50 %
TAXE FONCIERE (non bâti)	20,91 %

D2020-21 : DELIBERATION PORTANT DESIGNATION DES PERSONNES PROPOSEES A LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (C.C.I.D.)

Monsieur Le Maire explique que conformément au 1 de l'article 1650 du code général des impôts une commission communale des impôts directs doit être instituée dans chaque commune. Ce dernier propose une liste de 24 personnes à la Direction Départementales des Finances Publiques de Seine-et-Marne qui désignera 6 titulaires et 6 suppléants.

BONTOUR Pascale	MANTEZ Martine
THOMINET Gérard	GAILLARD Michel
GUYOT Luc	JUILLET Éric
BOISSIMON-PITAUULT Nathalie	CORRAL-MUR Anna
BOURDON Louis	VILLENAVE Francine
BRODARD Nicolas	CONTON Sylvie
MOUTOT Gilbert	DUCHEMIN Jacky
BOURBONNEUX Étienne	MARTIN Jean-Paul
BRUNIER Guy	FRANCOIS Armand
NAVARRO Vicente	WAUTIER Marc
PETIT Patricia	CLEMENT Frédéric
BOURDILLAT Alain	BRODARD Francis

Questions diverses-Informations

Monsieur le Maire explique que Madame VERNANT Chantal, restauratrice d'œuvres d'art interviendra aux monuments aux morts de la commune de Villegruis et Fontaine pour la remise en couleur des lettres des côtés à Villegruis et d'un côté à Fontaine. Au niveau de l'église de Villegruis, les 4 colonnes, les 4 chapiteaux, le tabernacle, et l'autel seront restaurés.

Monsieur le Maire explique que la société ANTHENA (société mandatée par orange) nous propose d'installer une antenne relais au niveau du château d'eau de Fontaine.

La séance est levée à 23h00